

AMAP des Coquins
CONTRAT LEGUMES

14 avril – 15 décembre 2015

Tarascon 18h – 19h le mardi / Mézoargues 18h-19h vendredi

Le CONTRAT est passé entre :

Les maraîchers membres de l'association coquins de bio et le partenaire consomm'acteur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en légumes issus de leurs fermes.

Maraîchers de l'association « coquins de bio » :

- Anne et Olivier NOUGUIER : EARL Ginouguier, chemin du mas de Gibre 13150 TARASCON – 06 71 68 64 65 – producteurs@coquinsdebio.com
- Marie BERJOU et Adrian BURAVAND : EARL Font de Bernard, la quintinie 13150 BOULBON – 06 70 93 65 41 - producteurs@coquinsdebio.com

Les producteurs maraîchers s'engagent à cultiver des légumes dans le respect de l'agriculture biologique, et à remplir les paniers des légumes issus de leurs fermes.

Une liste de légumes sera affichée en fonction de la récolte en début de distribution.

Le Titulaire : Mme/M.

en cas de co panier : Mme/M.....

Les personnes qui se partagent un panier remplissent chacune un contrat.

Le titulaire s'engage à venir composer son panier de légumes chaque semaine ou le faire récupérer par une personne de son choix. Il s'engage à apporter son aide lors des distributions ou lors d'opérations particulières et à retourner les emballages vides.

Par nos engagement solidaires nous partageons les risques et les bonus dus aux aléas des cultures et du temps.

Pas de livraison la semaine 34 (semaine du 15 août) et la semaine 43 (vacances de Toussaint).

Conditions de paiement pour les 34 semaines de livraisons (du 14 avril au 15 décembre 2015) :

Montant total : 34 paniers X 19 € = 646 € TTC

En une seule fois : 646 €

Tous les deux mois : 4 fois 161,50 €

Tous les mois : 8 fois 80,75 €

Paiement par chèque (montant total) : et/ou en espèces (montant total) :

Règlement à l'ordre de l'association « coquins de bio » ou en espèces (possibilité de mixer chèques et espèces). Encaissement le 15 de chaque mois.

Signatures du consomm'acteur :

Signatures des producteurs

.....
Partie réservée pour les producteurs

Contrat du mardi 14 avril 2015 au vendredi 15 décembre 2015

Nom, prénom : Nom du copanier :

Groupe : Tarascon mardi ou Mézoargues vendredi

Adresse :

Téléphone :

Email (lisiblement, merci bcp!) :

Conditions de paiement pour les 34 semaines de livraisons (du 14 avril au 15 décembre 2015) :

En une seule fois : 646 euros ou 4 X 161,50 euros ou 8 fois 80,75 euros

Chèques espèces.....

Détails des engagements respectifs

Quesako le CO PANIER ?

Si le contenu du panier est trop important pour vous, nous vous proposons de prendre un abonnement panier à deux. Le co panier est la personne avec qui vous partagez le contenu du panier. Soit vous partagez chaque semaine le panier en deux, soit vous alternez, chacun prend un panier tous les quinze jours. Le partage étant à faire par vos soins.

Dans ce cas les deux personnes remplissent un contrat et se partagent le prix de l'abonnement.

Les PRODUCTEURS s'engagent :

- à fournir chaque semaine une « part de la récolte » ou panier
- à donner une information régulière sur les cultures et la situation de leur ferme
- à cultiver des légumes certifiés AB dans le respect de la terre, de la biodiversité et de la charte des AMAP
- à être transparent sur l'analyse comptable pour le calcul du prix du panier et la répartition des légumes entre les deux maraîchers (date, poids..).

Nous proposons le paiement en espèces, car de plus en plus d'entreprises (fournitures pour les cultures) refusent les chèques, nous n'avons pas non plus de cartes de paiement professionnelles qui sont trop onéreuses pour nos petites entreprises.

Dans le cadre de son engagement dans cette économie sociale, solidaire et écologiquement responsable, le **CONSOMM'ACTEUR s'engage :**

- à venir chercher « sa part de récolte » ou panier chaque semaine sur le lieu de distribution, dans les horaires imparties.
- à effectuer 2 présences par an ou permanence à l'accueil, pour la distribution des paniers
- accepte de régler la totalité du montant de la saison par chèque (possibilité d'encaissement différés) et selon les modalités définies dans le contrat.
- Accepte de garantir la juste rémunération du travail du producteur incluse dans le prix du panier
- accepte de partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles
- accepte de partager l'abondance et les surproductions naturelles
- participe aux divers ateliers de la ferme qui aident à la bonne marche de l'AMAP et à la compréhension des dégâts liés aux aléas climatiques.

En cas d'impossibilité ou d'absence il appartient au consommateur de faire retirer son panier par un tiers et de prévenir de tout contre temps éventuel.

La récolte étant achetée à l'avance et la production engagée, il est impossible de rembourser le paiement d'un ou plusieurs paniers non retirés.

En cas de départ de l'AMAP le consomm'acteur s'engage à trouver son remplaçant.

CALENDRIER DES PRODUCTIONS DE LEGUMES
AMAP des Coquins Saison 2015 – avril à décembre

SAISON	Anne et Olivier	Marie et Adrian
Printemps	Petits pois, pois gourmands, fèves	
Printemps	Salades, roquette	
Printemps	Cébettes, oignon botte	
Printemps	navet	
Printemps	épinard	
Printemps	Choux chinois, choux rave	
Printemps		Choux pointus
Printemps	Fenouil	
Printemps	Artichauts	Artichauts
Printemps	Courgettes, concombres	
Eté	Salades	
Eté	Aromatiques (roquette, oseille, basilic, coriandre, aneth, persil)	
Eté	Oignons jaunes, blancs, rouges	Oignons jaunes
Eté	Courgettes, concombres	
Eté	Aubergines violettes, colorées	
Eté	Poivrons verts, oranges, rouges, piment Espelette	
Eté	Tomates anciennes (cœur, marmande, ananas, crimée)	
Eté	Tomates cerises	
Eté	Tomates rondes	
Eté	Haricots verts, plats, grains	
Eté	Maïs	
Eté	Pommes de terre jaune	
Automne	Salades	
Automne	Fenouil	
Automne	Betterave	
Automne	Céleri branche, céleri rave	
Automne	Épinards	Épinards
Automne	Navets jaunes/blancs/violets	
Automne	Poireaux	Poireaux
Automne	Blettes feuilles, blettes pied	
Automne	Potimarrons	Potimarrons
Automne	Courges butternut, mini musquées, sucrine du berry	

Automne		Carot
---------	--	-------